RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 24724
Numéro SIREN : 823 592 340
Nom ou dénomination : ABJ LES HALLES

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2018 sous le numéro de dépôt 98799



20180987992017

DATE DEPOT : 04/10/2018

N° DE DEPOT : 98799

N° GESTION : 2016B24724

N° SIREN : 823592340

DENOMINATION : ABJ LES HALLES

ADRESSE : Centre Commercial Forum Les Halles - 1 rue Pierre Lescot 75001 Paris

MILLESIME : 2017

.

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
12 OCT. 2018
Sous le N° :
48291

ABJ les Halles
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Lescot
75001 Paris
RCS Paris 823 592 340

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Cher associé,

Nous vous avons convoqué, conformément à la loi et aux statuts de ABJ les Halles (ci-après dénommée la « **Société** »), en vue d'approuver les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, et d'en affecter le résultat.

Situation et activité de la Société

Nous vous rappelons que la société a été immatriculée le 07 novembre 2016. Il s'agit en conséquence du premier exercice social de la Société. Durant l'exercice écoulé, la société a poursuivi son activité de fabrication sur mesure et vente au détail de l'habillement.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun évènement important n'est à signaler.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est à signaler.

Participation des salariés au capital

La participation des salariés au capital de la Société n'a pas été mise en place.

Résultats et affectation

Les comptes de l'exercice 2017 qui vous sont présentés font apparaître :

- un chiffre d'affaires net de 132.061 ;
- un résultat d'exploitation négatif de (33.812) euros contre (79.311) euros ;
- un résultat financier négatif de (1.958) ;
- un résultat exceptionnel de 37.710 euros.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat net de l'exercice se traduit par un bénéfice de 1.939 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 1.939 euros comme suit :

- La somme de 97 euros au compte « réserve légale »
- Le solde, soit la somme de 1.842 euros au compte « report à nouveau » dont le montant sera ainsi porté à 1.842 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortiraient à 21.939 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il s'agit du cinquième exercice de la Société et que celle-ci n'a jamais versé de dividende.

Distribution de dividendes

Nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice de la Société et qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4/8/2008), le montant des créances clients aux 31 décembre 2017 figure en annexe au présent rapport.

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Conformément à l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons de prendre acte qu'au cours de cet exercice aucunes dépenses et charges non déductibles fiscalement n'ont été engagées.

Évolution prévisible de la situation de la Société pour l'exercice 2018

La société va poursuivre son activité de fabrication sur mesure et vente au détail de l'habillement.

Elle entend améliorer son chiffre d'affaires et maitriser ses dépenses.

Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prises de contrôle de telles sociétés

Néant.

Succursale

Néant.

Prêt inter entreprise

Néant.

Fait à Paris
Le 28 juin 2018

Le Président
Ayman MAKKI

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

ANNEXE
Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D. 441-4

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) :

	Article D. 441 I. – 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D. 441 I.- 2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées		4	X	X	X	4		X	X	X	X	X
Montant total des factures concernées (*)		1402€ HT	X	X	X	1402€ HT		X	X	X	X	X
Pourcentage du montant total des achats (*) de l'exercice		1,41% HT	X	X	X	1,41% HT		X	X	X	X	X
Pourcentage du chiffre d'affaires (*) de l'exercice		1,06% HT	X	X	X	1,06% HT		X	X	X	X	X
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombres de factures exclues	3						X					
Montant total des factures exclues	42190€ TTC						X					
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	• Délais contractuels : (préciser) • Délais légaux : (préciser)						• Délais contractuels : (préciser) • Délais légaux : (préciser)					

* indiquer si les montants sont HT ou TTC
Mettre un X dans les cases non concernées

ABJ les Halles
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Lescot
75001 Paris
RCS Paris 823 592 340
(la « Société »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 28 juin,
A 9 heures,

Monsieur Ayman MAKKI, associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** ») a pris les décisions suivantes, sur convocation qui lui a été faite par le Président.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique :

- la copie de la lettre de convocation adressée à l'Associé Unique,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le texte du projet de résolutions soumis à l'Associé Unique,
- les statuts de la Société.

Tous les documents qui, en application des dispositions légales ou réglementaires doivent être tenus à la disposition des associés au siège social ou qui doivent être adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'associé Unique est appelé à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Approbation desdits comptes ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

A.M

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, ainsi que du rapport de gestion établi par le Président, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 1.939 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate l'absence de dépenses et des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts durant l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

L'Associé Unique donne quitus au Président pour son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 1.939 euros comme suit :

- La somme de 97 euros au compte « réserve légale »
- Le solde, soit la somme de 1.842 euros au compte « report à nouveau » dont le montant sera ainsi porté à 1.842 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortent à 21.939 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle qu'il s'agit du premier exercice de la Société et que celle-ci n'a jamais versé de dividendes.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du présent procès-verbal pour procéder à tous dépôts et toutes formalités prévus par la loi.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Ayman MAKKI

ABJ les Halles
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Lescot
75001 Paris
RCS Paris 823 592 340

(la « Société »)

TEXTE DES DECISIONS PROPOSEES A L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2018

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, ainsi que du rapport de gestion établi par le Président, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 1.939 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate l'absence de dépenses et des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts durant l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

L'Associé Unique donne quitus au Président pour son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 1.939 euros comme suit :

- La somme de 97 euros au compte « réserve légale »
- Le solde, soit la somme de 1.842 euros au compte « report à nouveau » dont le montant sera ainsi porté à 1.842 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortent à 21.939 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle qu'il s'agit du premier exercice de la Société et que celle-ci n'a jamais versé de dividendes.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du présent procès-verbal pour procéder à tous dépôts et toutes formalités prévus par la loi.

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

ABJ les Halles
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Lescot
75001 Paris
RCS Paris 823 592 340

(la « **Société** »)

AFFECTATION DU RESULTAT
DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 1.939 euros comme suit :

- La somme de 97 euros au compte « réserve légale »
- Le solde, soit la somme de 1.842 euros au compte « report à nouveau » dont le montant sera ainsi porté à 1.842 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortent à 21.939 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle qu'il s'agit du premier exercice de la Société et que celle-ci n'a jamais versé de dividendes.

Ayman MAKKI

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

D,14

ABJ les Halles
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Lescot
75001 Paris
RCS Paris 823 592 340

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Cher associé,

Nous vous avons convoqué, conformément à la loi et aux statuts de ABJ les Halles (ci-après dénommée la « **Société** »), en vue d'approuver les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, et d'en affecter le résultat.

Situation et activité de la Société

Nous vous rappelons que la société a été immatriculée le 07 novembre 2016. Il s'agit en conséquence du premier exercice social de la Société. Durant l'exercice écoulé, la société a poursuivi son activité de fabrication sur mesure et vente au détail de l'habillement.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun évènement important n'est à signaler.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est à signaler.

Participation des salariés au capital

La participation des salariés au capital de la Société n'a pas été mise en place.

Résultats et affectation

Les comptes de l'exercice 2017 qui vous sont présentés font apparaître :

- un chiffre d'affaires net de 132.061 ;
- un résultat d'exploitation négatif de (33.812) euros contre (79.311) euros ;
- un résultat financier négatif de (1.958) ;
- un résultat exceptionnel de 37.710 euros.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat net de l'exercice se traduit par un bénéfice de 1.939 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 1.939 euros comme suit :

- La somme de 97 euros au compte « réserve légale »
- Le solde, soit la somme de 1.842 euros au compte « report à nouveau » dont le montant sera ainsi porté à 1.842 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortiraient à 21.939 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il s'agit du cinquième exercice de la Société et que celle-ci n'a jamais versé de dividende.

Distribution de dividendes

Nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice de la Société et qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4/8/2008), le montant des créances clients aux 31 décembre 2017 figure en annexe au présent rapport.

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Conformément à l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons de prendre acte qu'au cours de cet exercice aucunes dépenses et charges non déductibles fiscalement n'ont été engagées.

Évolution prévisible de la situation de la Société pour l'exercice 2018

La société va poursuivre son activité de fabrication sur mesure et vente au détail de l'habillement.

Elle entend améliorer son chiffre d'affaires et maitriser ses dépenses.

Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prises de contrôle de telles sociétés

Néant.

Succursale

Néant.

Prêt inter entreprise

Néant.

Fait à Paris
Le 28 juin 2018

Le Président
Ayman MAKKI

ANNEXE
Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D. 441-4

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) :

	Article D. 441 I. – 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D. 441 I.- 2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées		4	X	X	X	4		X	X	X	X	X
Montant total des factures concernées (*)		1402€ HT	X	X	X	1402€ HT		X	X	X	X	X
Pourcentage du montant total des achats (*) de l'exercice		1,41% HT	X	X	X	1,41% HT		X	X	X	X	X
Pourcentage du chiffre d'affaires (*) de l'exercice		1,06% HT	X	X	X	1,06% HT		X	X	X	X	X
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombres de factures exclues	3						X					
Montant total des factures exclues	42190€ TTC						X					
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	• Délais contractuels : (préciser) • Délais légaux : (préciser)						• Délais contractuels : (préciser) • Délais légaux : (préciser)					

* indiquer si les montants sont HT ou TTC
*Mettre un **X** dans les cases non concernées*

ABJ les Halles
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Lescot
75001 Paris
RCS Paris 823 592 340
(la « **Société** »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 28 juin,
A 9 heures,

Monsieur Ayman MAKKI, associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** ») a pris les décisions suivantes, sur convocation qui lui a été faite par le Président.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique :

- la copie de la lettre de convocation adressée à l'Associé Unique,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le texte du projet de résolutions soumis à l'Associé Unique,
- les statuts de la Société.

Tous les documents qui, en application des dispositions légales ou réglementaires doivent être tenus à la disposition des associés au siège social ou qui doivent être adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'associé Unique est appelé à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Approbation desdits comptes ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, ainsi que du rapport de gestion établi par le Président, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 1.939 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate l'absence de dépenses et des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts durant l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

L'Associé Unique donne quitus au Président pour son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 1.939 euros comme suit :

- La somme de 97 euros au compte « réserve légale »
- Le solde, soit la somme de 1.842 euros au compte « report à nouveau » dont le montant sera ainsi porté à 1.842 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortent à 21.939 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle qu'il s'agit du premier exercice de la Société et que celle-ci n'a jamais versé de dividendes.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du présent procès-verbal pour procéder à tous dépôts et toutes formalités prévus par la loi.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Aymen MAKKI

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

ABJ les Halles
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Lescot
75001 Paris
RCS Paris 823 592 340

(la « Société »)

TEXTE DES DECISIONS PROPOSEES A L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2018

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, ainsi que du rapport de gestion établi par le Président, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 1.939 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate l'absence de dépenses et des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts durant l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

L'Associé Unique donne quitus au Président pour son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 1.939 euros comme suit :

- La somme de 97 euros au compte « réserve légale »
- Le solde, soit la somme de 1.842 euros au compte « report à nouveau » dont le montant sera ainsi porté à 1.842 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortent à 21.939 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle qu'il s'agit du premier exercice de la Société et que celle-ci n'a jamais versé de dividendes.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du présent procès-verbal pour procéder à tous dépôts et toutes formalités prévus par la loi.

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

ABJ les Halles
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1 rue Pierre Lescot
75001 Paris
RCS Paris 823 592 340

(la « Société »)

AFFECTATION DU RESULTAT
DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 1.939 euros comme suit :

- La somme de 97 euros au compte « réserve légale »
- Le solde, soit la somme de 1.842 euros au compte « report à nouveau » dont le montant sera ainsi porté à 1.842 euros.

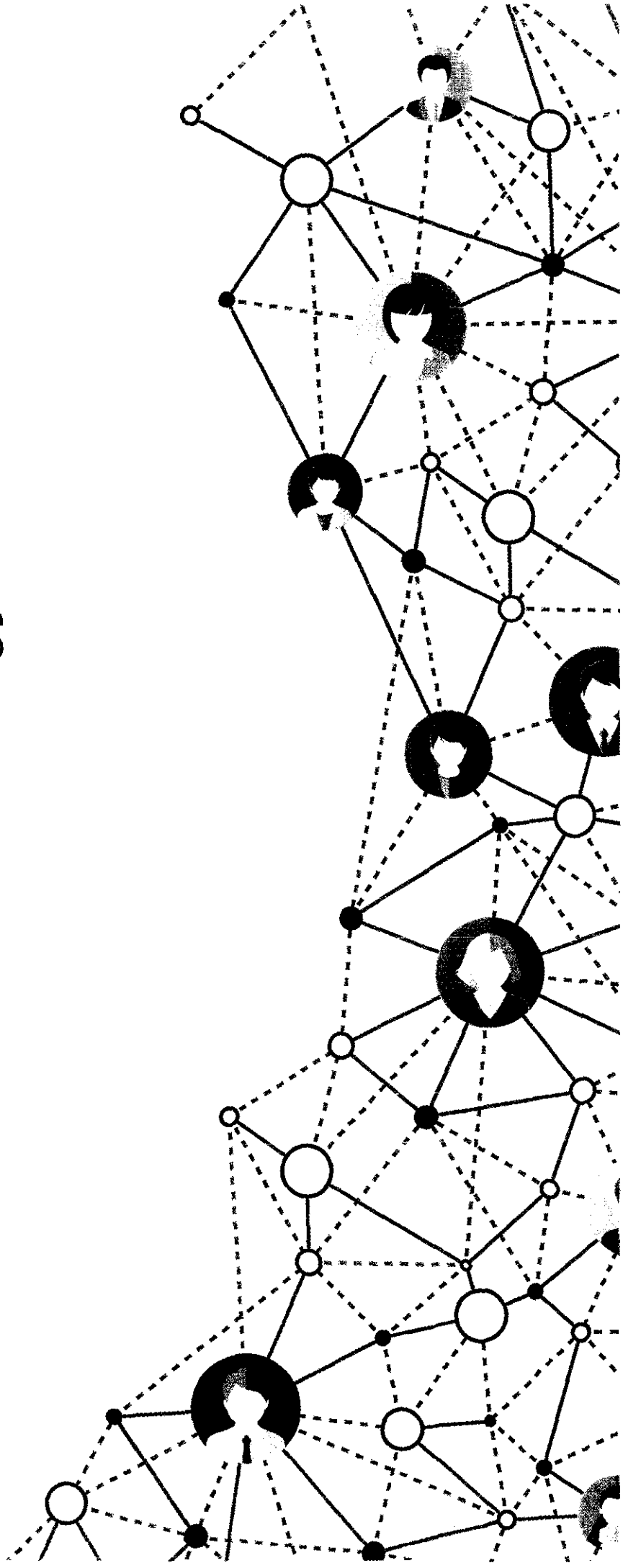
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortent à 21.939 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle qu'il s'agit du premier exercice de la Société et que celle-ci n'a jamais versé de dividendes.

Ayman MAKKI

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

KPMG



Comptes annuels

ABJ LES HALLES

31/12/2017

Ce document contient 20 pages

KPMG Comptes annuels

ABJ LES HALLES

Période du 24/10/2016 au 31/12/2017 (Bilan)

Sommaire

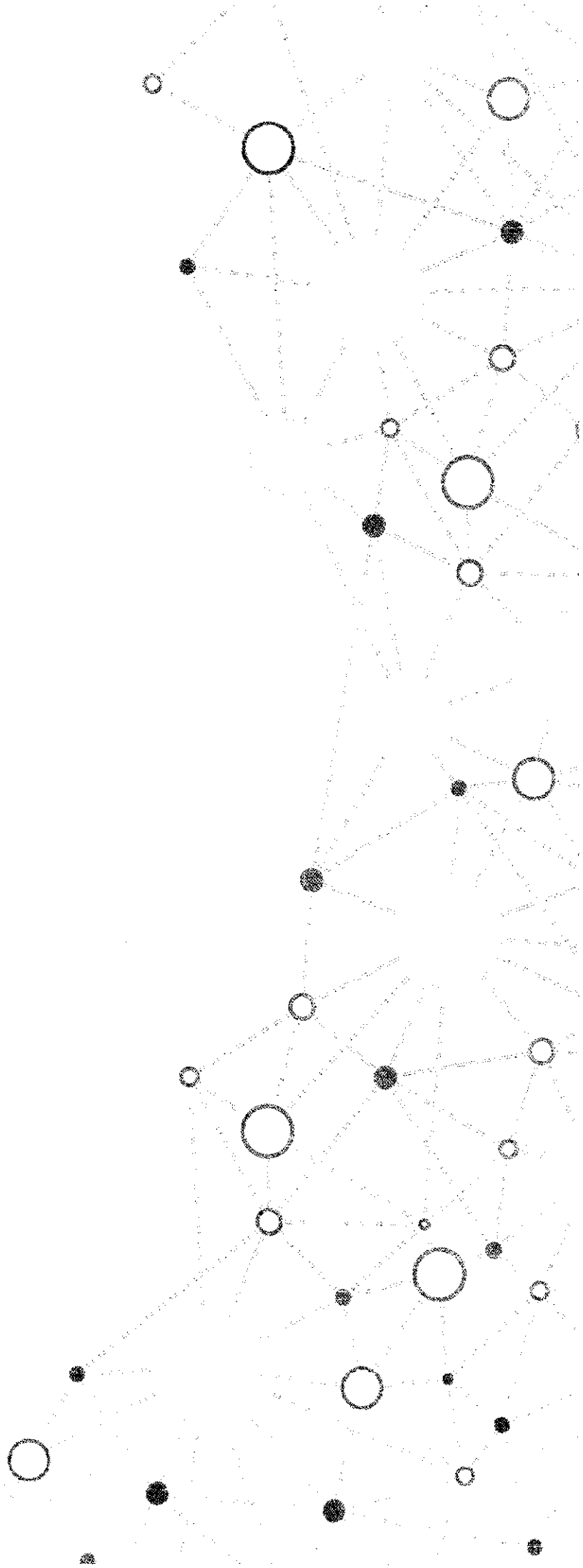
1	*Comptes annuels*	*3*
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
2	*Annexe aux comptes annuels*	*8*
2.1	Annexe	9

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

KPMG

ABJ LES HALLES

Comptes annuels



KPMG

Bilan actif

ABJ LES HALLES

N° SIRET : 82359234000017

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif			Exercice au 31/12/2017			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 01/01/1901
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	10 104	2 062	8 041	
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	15 000		15 000	
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	25 104	2 062	23 041	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	11 110	1 960	9 150	
		Autres immobilisations corporelles	192 516	16 803	175 713	
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	203 627	18 763	184 863	
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	200		200	
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	21 080		21 080	
		TOTAL	21 280		21 280	
Total de l'actif immobilisé			250 011	20 826	229 185	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	24 944		24 944	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	24 944		24 944	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	24 380		24 380	
		TOTAL	24 380		24 380	
Charges constatées d'avance			19 934		19 934	
Total de l'actif circulant			69 259		69 259	
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			319 271	20 826	298 445	
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)					21 080	

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

Edité à l'aide de Loop V3.7.5

KPMG Bilan passif

ABJ LES HALLES

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

	Passif	Au 31/12/2017	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 20 000)	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 939	
	Situation nette avant répartition	21 939	
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**21 939**	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	191 116	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 400	
	Total	**196 517**	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 516	
	Dettes fiscales et sociales	22 418	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	10 054	
	Instruments de trésorerie		
	Total	**79 988**	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	276 506	
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**298 445**	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	161 659	
	à moins d'un an	114 847	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Comp v8.7.5

KPMG

Compte de résultat

ABJ LES HALLES

Périodes 24/10/2016 31/12/2017 Durées 0 mois 14 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	42 655		42 655	
	- Services	89 406		89 406	
	Chiffre d'affaires net	132 061		132 061	
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 228	
	Autres produits			0	
	Total			134 291	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises | Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements | Achats			-2 000	
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			101 502	
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 002	
	Salaires et traitements			34 964	
	Charges sociales			8 795	
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations | amortissements			20 826	
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations | provisions				
	Dotations d'exploitation · sur actif circulant				
	Dotations d'exploitation · pour risques et charges				
	Autres charges			12	
	Total			168 103	
	Résultat d'exploitation A			-33 812	
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			11	
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			11	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			1 970	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 970	
	Résultat financier D			-1 958	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			-35 771	

Edité à partir de Loop V5.7.5

KPMG

Compte de résultat

ABJ LES HALLES

Périodes 24/10/2016 31/12/2017 Durées 0 mois 14 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

			Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		38 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
		Total	38 000	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		289	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		Total	289	
Résultat exceptionnel		F	37 710	
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H		
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			1 939	

Renvois

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
	incidence après impôt des corrections d'erreurs
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
	incidence après impôt des corrections d'erreurs
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier
	- redevances de crédit-bail immobilier

(4) Dont produits concernant les entités liées

(5) Dont intérêts concernant les entités liées

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

Edité à partir de Exoyr V3.7.5

KPMG

SASU ABJ LES HALLES

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2017

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 2
2.1. Actif 2
2.1.1. Immobilisations incorporelles 2
2.1.2. Immobilisations corporelles 2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice 2
2.1.3. Immobilisations financières 3
2.1.4. Stocks 3
2.1.4.1. Stocks de produits achetés 3
2.1.5. Produits à recevoir 4
2.1.6. Créances 5
2.2. Passif 6
2.2.1. Capitaux propres 6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 6
2.2.1.2. Capital 6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes 7
2.2.3. Charges à payer 8
3. Informations relatives au compte de résultat 8
4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) 9
5. Impôt sur les bénéfices 9
6. Autres informations 10
6.1. Engagements pris en matière de crédit-bail 10
6.2. Engagements hors bilan 11

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	11 111	-	-
Installations générales, agencements,	-	178 473	-	-

aménagements divers				
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	14 043	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	200	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	21 000	-	-

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	12 000
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	12 000

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		21 080	21 080	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	2 380	2 380	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	6 224	6 224	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		16 341	16 341	-
Charges constatées d'avance			19 935	19 935	-
		TOTAL	65 960	65 960	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	20 000	-	20 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	1 939	-	1 939
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	21 939	-	21 939

Le capital est composé de 2000 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	191 116	29 457	161 659	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	47 516	47 516	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 599	2 599	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	5 299	5 299	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	13 852	13 852	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	667	667	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	5 401	5 401	-	-
Autres dettes	10 054	10 054	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	276 506	114 847	161 659	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	2 599
Charges sociales provisionnées	619
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 020
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	667
Divers	-
TOTAL	4 906

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues : - Biens - Services	 42 655 89 407	 - -	 42 655 89 407
Chiffre d'affaires net	132 062	-	132 062

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 2 380€.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 2 380€.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Pour un exercice clos en 2013, année de mise en place du CICE, il convient de comptabiliser en produit à recevoir aussi le CICE au titre d'une période d'emploi en 2012 pour toute rémunération versée en 2013.

Le CICE a permis notamment de participer au financement en matière :

- de recrutement et formation du personnel,

- et d'amélioration de notre fonds de roulement.

5. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-35 771	37 710
Impôts :	Au taux de : -	-	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	-35 771	37 710

6. Autres informations

6.1. Engagements pris en matière de crédit-bail

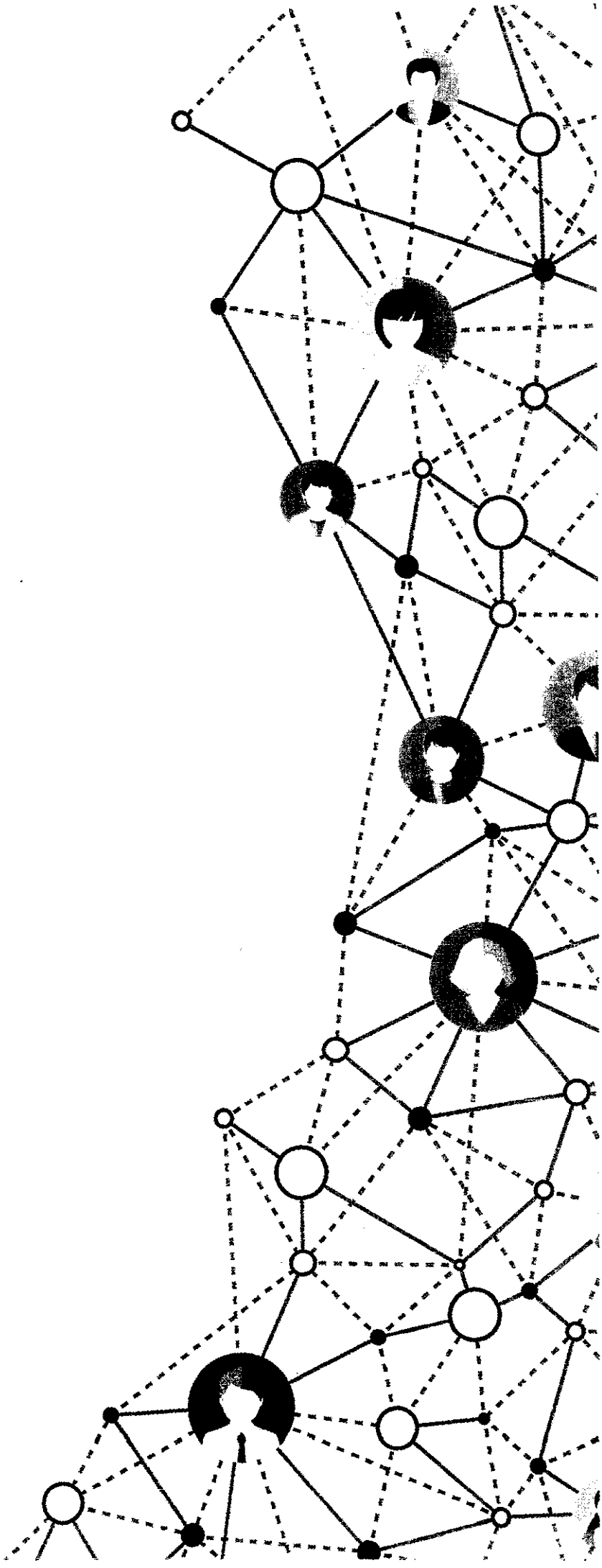
	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - Cumuls exercices antérieurs					
- Dotations de l'exercice					
Redevances payées : - Cumuls exercices antérieurs					
- Exercices					
Redevances restant à payer : - A 1 an au plus	-	-	-	-	-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Valeur résiduelle : - A 1 an au plus					
- A plus d'1 an et 5 ans au plus					
- A plus de 5 ans					
TOTAL					

Montant pris en charge dans l'exercice					

6.2. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	
Cautions données		-
Cautions reçues		-
Nantissements et hypothèques		-

KPMG



Comptes annuels

ABJ LES HALLES

31/12/2017

Ce document contient 20 pages

KPMG Comptes annuels

ABJ LES HALLES

Période du 24/10/2016 au 31/12/2017 (Bilan)

Sommaire

1	*Comptes annuels*	*3*
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
2	*Annexe aux comptes annuels*	*8*
2.1	Annexe	9

KPMG

ABJ LES HALLES

Comptes annuels

KPMG

Bilan actif

ABJ LES HALLES

N° SIRET : 82359234000017

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif			Exercice au 31/12/2017			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 01/01/1901
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	10 104	2 062	8 041	
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	15 000		15 000	
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	25 104	2 062	23 041	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	11 110	1 960	9 150	
		Autres immobilisations corporelles	192 516	16 803	175 713	
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	203 627	18 763	184 863	
	Immobilisations financières *	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	200		200	
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	21 080		21 080	
		TOTAL	21 280		21 280	
Total de l'actif immobilisé			250 011	20 826	229 185	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances *	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	24 944		24 944	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	24 944		24 944	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	24 380		24 380	
		TOTAL	24 380		24 380	
Charges constatées d'avance			19 934		19 934	
Total de l'actif circulant			69 259		69 259	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			319 271	20 826	298 445	

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières 21 080
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

KPMG Bilan passif

ABJ LES HALLES

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

	Passif	Au 31/12/2017	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 20 000)	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 939	
	Situation nette avant répartition	21 939	
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**21 939**	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	191 116	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 400	
	Total	**196 517**	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 516	
	Dettes fiscales et sociales	22 418	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	10 054	
	Instruments de trésorerie		
	Total	**79 988**	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	276 506	
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**298 445**	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	161 659	
	à moins d'un an	114 847	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

KPMG

Compte de résultat

ABJ LES HALLES

Périodes 24/10/2016 31/12/2017 Durées 0 mois 14 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	42 655		42 655	
	- Services	89 406		89 406	
	Chiffre d'affaires net	132 061		132 061	
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 228	
	Autres produits			0	
	Total			134 291	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises : Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements : Achats			-2 000	
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			101 502	
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 002	
	Salaires et traitements			34 964	
	Charges sociales			8 795	
	Dotations d'exploitation : • sur immobilisations : amortissements			20 826	
	Dotations d'exploitation : • sur immobilisations : provisions				
	Dotations d'exploitation : • sur actif circulant				
	Dotations d'exploitation : • pour risques et charges				
	Autres charges			12	
	Total			168 103	
	Résultat d'exploitation A			-33 812	
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			11	
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			11	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			1 970	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 970	
	Résultat financier D			-1 958	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			**-35 771**	

KPMG

Compte de résultat

ABJ LES HALLES

Périodes 24/10/2016 31/12/2017 Durées 0 mois 14 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	38 000	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	289	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	289	
	Résultat exceptionnel F	37 710	
	Participation des salariés aux résultats G		
	Impôt sur les bénéfices H		
	BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)	**1 939**	

Renvois

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

KPMG

SASU ABJ LES HALLES

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2017

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 2
2.1. Actif 2
2.1.1. Immobilisations incorporelles 2
2.1.2. Immobilisations corporelles 2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice 2
2.1.3. Immobilisations financières 3
2.1.4. Stocks 3
2.1.4.1. Stocks de produits achetés 3
2.1.5. Produits à recevoir 4
2.1.6. Créances 5
2.2. Passif 6
2.2.1. Capitaux propres 6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 6
2.2.1.2. Capital 6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes 7
2.2.3. Charges à payer 8
3. Informations relatives au compte de résultat 8
4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) 9
5. Impôt sur les bénéfices 9
6. Autres informations 10
6.1. Engagements pris en matière de crédit-bail 10
6.2. Engagements hors bilan 11

ABJ LES HALLES
CENTRE COMMERCIAL FORUM LES HALLES
1 Rue Pierre Lescot
75001 Paris
SAS au capital de 20 000€
SIRET 823 592 340 00017

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	11 111	-	-
Installations générales, agencements,	-	178 473	-	-

aménagements divers				
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	14 043	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	200	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	21 000	-	-

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	12 000
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	**12 000**

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		21 080	21 080	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	2 380	2 380	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	6 224	6 224	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		16 341	16 341	-
Charges constatées d'avance			19 935	19 935	-
		TOTAL	65 960	65 960	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	20 000	-	20 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	1 939	-	1 939
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	21 939	-	21 939

Le capital est composé de 2000 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	191 116	29 457	161 659	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	47 516	47 516	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 599	2 599	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	5 299	5 299	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	13 852	13 852	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	667	667	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	5 401	5 401	-	-
Autres dettes	10 054	10 054	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	276 506	114 847	161 659	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	2 599
Charges sociales provisionnées	619
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 020
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	667
Divers	-
TOTAL	4 906

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues : - Biens - Services	42 655 89 407	- -	42 655 89 407
Chiffre d'affaires net	132 062	-	132 062

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 2 380€.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 2 380€.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Pour un exercice clos en 2013, année de mise en place du CICE, il convient de comptabiliser en produit à recevoir aussi le CICE au titre d'une période d'emploi en 2012 pour toute rémunération versée en 2013.

Le CICE a permis notamment de participer au financement en matière :

- de recrutement et formation du personnel,

- et d'amélioration de notre fonds de roulement.

5. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-35 771	37 710
Impôts :	Au taux de : -	-	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	-35 771	37 710

6. Autres informations

6.1. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - Cumuls exercices antérieurs					
- Dotations de l'exercice					
Redevances payées : - Cumuls exercices antérieurs					
- Exercices					
Redevances restant à payer : - A 1 an au plus	-	-	-	-	-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Valeur résiduelle : - A 1 an au plus					
- A plus d'1 an et 5 ans au plus					
- A plus de 5 ans					
TOTAL					

Montant pris en charge dans l'exercice					

6.2. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	
Cautions données		-
Cautions reçues		-
Nantissements et hypothèques		-